



2^{ème} section

Dossier n° 2024-0032

Avis du 4 juillet 2024

COMMUNE DE DOUZY (08)

Budget non adopté en équilibre réel

Article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales

PREMIER AVIS

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-4, L. 1612-5, L. 1612-19, R. 1612-8 et suivants ;

Vu le code des juridictions financières, notamment son article L. 232-1 ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des communes ;

Vu les lois et règlements relatifs au budget et à la comptabilité des services publics industriels et commerciaux ;

Vu l'avis n° 2022-0053 de la chambre régionale des comptes Grand Est rendu le 12 janvier 2023 sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les avis n° 2023-0016 de la chambre régionale des comptes Grand Est rendus les 12 juin et 4 août 2023 sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la lettre du 4 juin 2024 enregistrée au greffe de la juridiction le même jour, par laquelle le préfet des Ardennes a saisi la chambre régionale des comptes Grand Est de la situation de la commune de Douzy au titre de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, sur le constat de l'insuffisance ou de l'inexactitude de plusieurs inscriptions budgétaires, tant sur le budget principal que sur certains budgets annexes ;

Vu la lettre du 10 juin 2024 par laquelle la présidente de la 2^{ème} section, agissant par délégation du président de la chambre régionale des comptes Grand Est, a informé le maire de la saisine susvisée et l'a invitée à faire part de ses observations écrites ou orales avant le 21 juin 2024 ;

Entendu Mme Charline CLOSSE, maire de la commune, par la rapporteure le 24 juin 2024 ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Après avoir entendu Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, en son rapport, et après en avoir délibéré en séance de section, conformément à la loi, dans la formation suivante :

- Mme Sophie PISTONE, présidente de section, présidente de séance ;
- Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, rapporteure ;
- Mme Rachel BARAL, conseillère ;

ÉMET L'AVIS SUIVANT

CONSIDÉRANT CE QUI SUIV

SUR LE CONTEXTE

(1) Douzy est une commune de 2 205 habitants située à dix kilomètres de Sedan, dans le département des Ardennes. Son budget est composé d'un budget principal et de cinq budgets annexes (un pour l'eau et l'assainissement, un pour un lotissement, un pour des immeubles d'activités économiques, un pour un hôtel-restaurant et un pour l'aérodrome situé sur le ban communal). Au total pour l'ensemble de ces budgets, la commune doit honorer 15 emprunts pour un encours total de dette au 31 décembre 2023 de près de 5,3 M€.

(2) De 1999 à 2017, l'aérodrome a été géré par le Syndicat intercommunal de gestion et de valorisation de l'aérodrome de Douzy (SIGVAD), aujourd'hui dissous. Pendant cette période, 5 M€ d'emprunts ont été souscrits et 4 M€ de subventions d'équipement ont été perçus afin de développer différents projets, dont la viabilité financière n'est pas assurée : bowling, karting, et village PME sont venus compléter une activité plus classique de location de hangars pour y stocker planeurs, ULM et autres petits avions.

(3) Des ventes à terme ont été signées entre la commune et les gérants des sociétés implantées dans les cellules du village PME, du bowling et du karting. La commune supporte trois emprunts liés à ces opérations. L'un des emprunts se termine fin 2027, le deuxième fin 2029 et le troisième fin 2030.

(4) La chambre régionale des comptes a été saisie en mai 2023 par le préfet des Ardennes sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) suite au constat du déséquilibre apparent du budget annexe « aérodrome ».

(5) Dans son avis du 12 juin 2023, la chambre a constaté que les budgets primitifs des budgets annexes eau et assainissement, hôtel-restaurant, immeubles d'activités économiques et aérodrome de la commune de Douzy n'avaient pas été adoptés en équilibre réel et a proposé des modifications au conseil municipal. Elle proposait également à la commune un plan de redressement de l'équilibre budgétaire sur 8 ans, de 2023 à 2030, prévoyant à titre principal, une limitation des dépenses de fonctionnement, d'exploitation et d'investissement au strict nécessaire, et une maîtrise des charges de personnel et de gestion courante ainsi qu'une augmentation des ressources, à commencer par une hausse de la fiscalité dès 2024, l'élaboration d'un plan pluriannuel de cessions et l'augmentation des produits de gestion courante. Elle suggérait enfin que la commune sollicite une décision conjointe des ministres chargés du budget et des collectivités locales afin de reprendre à titre exceptionnel l'excédent de la section d'investissement du budget annexe aérodrome en section d'exploitation.

(6) Dans son avis du 4 août 2023, la chambre prenait acte du caractère suffisant, pour 2023, des mesures de redressement adoptées par le conseil municipal.

SUR LA RECEVABILITÉ DE LA SAISINE

(7) L'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales dispose que *« lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté en équilibre réel, la chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'État dans un délai de trente jours à compter de la transmission prévue aux articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1, le constate et propose à la collectivité territoriale, dans un délai de trente jours à compter de la saisine, les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire et demande à l'organe délibérant une nouvelle délibération »*.

La nouvelle délibération, rectifiant le budget initial, doit intervenir dans un délai d'un mois à partir de la communication des propositions de la chambre régionale des comptes.

Si l'organe délibérant ne s'est pas prononcé dans le délai prescrit, ou si la délibération prise ne comporte pas de mesures de redressement jugées suffisantes par la chambre régionale des comptes, qui se prononce sur ce point dans un délai de quinze jours à partir de la transmission de la nouvelle délibération, le budget est réglé et rendu exécutoire par le représentant de l'État dans le département. Si celui-ci s'écarte des propositions formulées par la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite ».

(8) Aux termes de l'article L. 1612-4 du même code, *« le budget de la collectivité territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice »*.

(9) Par lettre du 4 juin 2024, le préfet des Ardennes, qui a qualité pour agir, a saisi la chambre sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales pour défaut d'équilibre réel du budget primitif 2024 de la commune de Douzy ; plus particulièrement, le préfet invoque un déséquilibre du budget principal à hauteur de 980 €, un déséquilibre du budget annexe « lotissement écoquartier » à hauteur de 7 775 €, ainsi qu'un versement de l'excédent du budget annexe « eau et assainissement » au profit du budget principal à hauteur de 360 000 €, dont la régularité ne lui paraît pas avérée.

(10) Le budget de la commune de Douzy a été adopté le 15 avril 2024, reçu en préfecture le 7 mai 2024. La saisine de la chambre, le 4 juin 2024, est donc intervenue dans le délai de trente jours à compter de la transmission des actes budgétaires dont l'équilibre est contesté ainsi que le prescrit l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales.

(11) Aux termes de l'article R. 1612-8 du code général des collectivités territoriales, le délai dont dispose la chambre régionale des comptes pour formuler ses propositions court à compter de la réception au greffe de l'ensemble des documents dont la production est requise. Au cas d'espèce, la chambre régionale des comptes a été en possession de l'ensemble des justifications et documents prévus à l'article R. 1612-19 du code précité le 4 juin 2024.

(12) Il résulte de ce qui précède que la saisine du préfet des Ardennes est recevable et complète à la date du 4 juin 2024. La chambre dispose d'un délai de trente jours à compter de cette date pour statuer et rendre son avis.

SUR LA DÉTERMINATION DU MONTANT DU DÉSÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

(13) En application du principe d'unité budgétaire et de l'article L. 2311-1 du code général des collectivités territoriales, le budget communal constitue un acte unique. La chambre régionale des comptes est donc fondée à examiner l'ensemble des actes budgétaires adoptés par l'assemblée délibérante pour vérifier s'ils satisfont aux règles d'équilibre réel posées par l'article L. 1612-4 du même code, à savoir l'équilibre entre recettes et dépenses section par section, la sincérité des inscriptions budgétaires et la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres, son office ne se limitant pas au seul motif de déséquilibre signalé par la préfecture dans sa saisine.

SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2023

(14) Bien que la chambre ne soit pas saisie sur le fondement de l'article L. 1612-14 du même code, une analyse des résultats cumulés à la fin de l'exercice 2023, et notamment de la sincérité des restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement, est indispensable afin d'ouvrir au budget primitif les crédits nécessaires au financement des dépenses engagées.

SUR LA SINCÉRITÉ DES RESTES À RÉALISER

(15) Selon l'article R. 2311-11 du code général des collectivités territoriales, « *les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre [...]* ».

(16) Les résultats de clôture des comptes administratifs et de gestion 2023 sont conformes.

(17) Seuls le budget principal et le budget annexe « eau et assainissement » recensent des restes à réaliser (RAR) en dépenses d'investissement dans les comptes administratifs, à hauteur de 259 060,67 € pour le premier et 25 481 € pour le second.

(18) Sur la base des informations recueillies, les restes à réaliser en dépenses d'investissement doivent être ajustés à hauteur de 260 213,06 € au budget principal, et maintenus à hauteur de 25 481 € au budget annexe « eau et assainissement ».

SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 ET LEUR REPRISE

(19) Par conséquent, les résultats cumulés de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

(en €)		BP Douzy	BA aérodrome	BA lotissement	BA IAE	BA hôtel	BA eau
section de fonctionnement (ou exploitation)	Recettes	2 094 047,22	844 757,71	1 564 139,90	115 454,96	117 745,97	233 181,08
	Dépenses	2 191 200,80	567 942,12	889 451,51	20 971,52	30 645,56	72 335,33
	Résultat N	- 97 153,58	276 815,59	674 688,39	94 483,44	87 100,41	160 845,75
	Résultat N-1	490 714,60	- 2 172 326,76	- 675 646,81	26 305,82	19 881,24	167 369,79
	Résultat cumulé	393 561,02	- 1 895 511,17	- 958,42	120 789,26	106 981,65	328 215,54
section d'investissement	Recettes	552 384,94	630 412,40	864 924,38	30 503,91	78 323,34	66 069,61
	Dépenses	450 755,95	738 851,72	863 193,75	106 945,78	106 763,06	108 080,81
	Résultat N	101 628,99	- 108 439,32	1 730,63	- 76 441,87	- 28 439,72	- 42 011,20
	Résultat N-1	51 637,23	2 029 555,08	- 659,21	- 30 503,91	- 78 323,34	83 167,93
	Résultat cumulé	153 266,22	1 921 115,76	1 071,42	- 106 945,78	- 106 763,06	41 156,73
	RAR dépenses	259 060,67	0,00	0,00	0,00	0,00	25 481,00
	Besoin de financement	- 105 794,45	0,00	1 071,42	- 106 945,78	- 106 763,06	0,00
Propositions CRC	RAR dépenses	260 213,06	0,00	0,00	0,00	0,00	25 481,00
	Besoin de financement	- 106 946,84	0,00	1 071,42	- 106 945,78	- 106 763,06	0,00
Résultat global de clôture (hors RAR)		546 827,24	25 604,59	113,00	13 843,48	218,59	369 372,27

(20) Les résultats des budgets annexes ont été correctement reportés aux budgets primitifs 2024 de chacun d'entre eux.

(21) Au budget principal, bien que les restes à réaliser soient supérieurs à ceux établis par la commune de Douzy, l'affectation en réserves décidée par le conseil municipal n'appelle pas d'observation.

(22) Le budget annexe « eau et assainissement » ne nécessite pas d'affectation en réserves au compte 1068, compte tenu de l'absence de besoin de financement.

SUR LA VÉRIFICATION DE LA SINCÉRITÉ DES INSCRIPTIONS AUX BUDGETS PRIMITIFS 2024

1. Sur l'équilibre du budget annexe « eau et assainissement »

(23) Le budget primitif a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 553 546,54 € en section d'exploitation et de 111 046 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(24) Le montant de 68 787 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* est suffisant au regard des tableaux d'amortissement.

(25) Le montant de 31 613 € inscrit au *chapitre 23 – immobilisations en cours* apparaît insuffisant de 777 € au regard des restes à réaliser et doit être porté à 32 390 €.

(26) Le montant de 3 533 € inscrit au *chapitre 021 – virement de la section d'exploitation* apparaît par conséquent insuffisant de 777 € pour assurer l'équilibre de la section d'investissement au regard des dépenses arrêtées et doit être porté à 4 310 €.

(27) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

(28) La section d'investissement est donc en équilibre réel après les corrections apportées.

Concernant la section d'exploitation

(29) Le montant de 360 000 € inscrit au *chapitre 67 – charges exceptionnelles* doit être ramené à 0 € au regard de l'irrégularité du virement au budget principal de la commune. En effet, bien que le 3° de l'article R. 2221-90 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité, à titre dérogatoire, de reverser un résultat excédentaire cumulé de la section d'exploitation au budget principal, les conditions définies par la jurisprudence du Conseil d'État (CE, 9 avril 1999, Commune de Bandol) ne sont pas réunies en l'espèce : l'excédent dégagé au sein du budget annexe n'est pas exceptionnel, et des dépenses d'investissement ou d'exploitation doivent être réalisées à court terme (notamment pose de débitmètres et règlement d'une créance au délégataire de service public).

(30) Le montant de 3 533 € inscrit au *chapitre 023 – virement à la section d'investissement* doit être porté à 4 310 €, en cohérence avec la modification apportée au chapitre 021.

(31) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

(32) Dès lors, la section d'exploitation est en suréquilibre de 359 224 €. Si l'article L. 2224-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « *les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses* », l'article L. 1612-6 du même code précise qu'une section de fonctionnement ou d'exploitation comportant un excédent n'est pas considérée comme étant en déséquilibre au sens de l'article L. 1612-4.

2. Sur l'équilibre du budget annexe « hôtel restaurant »

(33) Le budget primitif pour 2024 a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 131 373,88 € en section de fonctionnement et de 210 072,40 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(34) Le montant de 103 309 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* n'appelle pas d'observations au regard des tableaux d'amortissement.

(35) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations non plus.

(36) La section d'investissement se présente donc en équilibre réel à hauteur de 210 072 €.

Concernant la section de fonctionnement

(37) Au *chapitre 011 – charges à caractère général*, le montant inscrit (4 000 €), s'il n'est pas insincère, doit cependant être augmenté de 1 500 € pour tenir compte d'un besoin non connu au moment de l'élaboration du budget primitif (réparation de l'ascenseur).

(38) En conséquence, le *chapitre 74 – dotations et participations* doit être augmenté du même montant pour porter la subvention du budget principal à 52 911 €.

(39) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

(40) Après les corrections proposées, la section de fonctionnement se présente en équilibre réel à hauteur de 132 874 €.

3. Sur l'équilibre du budget annexe « immeubles d'activités économiques »

(41) Le budget primitif pour 2024 a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 95 888,65 € en section de fonctionnement et de 143 932,50 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(42) Le montant de 36 987 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* n'appelle pas d'observations au regard des tableaux d'amortissement.

(43) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations non plus.

(44) La section d'investissement se présente donc en équilibre réel à hauteur de 143 933 €.

Concernant la section de fonctionnement

(45) Les inscriptions relatives aux dépenses de gestion courante et aux charges financières n'appellent pas d'observations.

(46) Le montant inscrit au chapitre 75 – *autres produits de gestion courante* doit être augmenté de 953 € sous l'effet cumulé d'une diminution du produit inscrit au compte 752 – *revenus des immeubles*, aucune revalorisation forfaitaire n'étant prévue dans les baux, et d'une augmentation du montant inscrit au compte 75888 – *autres* en raison des régularisations de charges déjà encaissées.

(47) Par conséquent, le montant inscrit au chapitre 65 – *autres charges de gestion courante* doit être augmenté de 953 € au titre du virement au budget principal de la commune.

(48) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

(49) La section de fonctionnement se présente en équilibre réel à hauteur de 96 842 € après les corrections apportées.

4. Sur l'équilibre du budget annexe « lotissement écoquartier »

(50) Le budget primitif pour 2024 a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 742 586,69 € en section de fonctionnement et de 696 016,59 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(51) Le montant de 163 499 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* n'appelle pas d'observations au regard des tableaux d'amortissement.

(52) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations non plus.

(53) La section d'investissement se présente donc en équilibre réel à hauteur de 696 017 €.

Concernant la section de fonctionnement

(54) Le montant de 23 317 € inscrit au *chapitre 66 – charges financières* n'appelle pas d'observations au regard des tableaux d'amortissement.

(55) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations non plus.

(56) La section de fonctionnement se présente bien en équilibre réel à hauteur de 742 587 €.

5. Sur l'équilibre du budget annexe « aérodrome »

(57) Le budget primitif pour 2024 a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour un montant de 2 125 442,26 € en section d'exploitation et en suréquilibre à hauteur de 729 004,92 € pour la section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(58) Le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (358 274 €) est supérieur de 24 990 € au montant nécessaire au regard du tableau d'amortissement et doit être ramené à 333 824 €.

(59) Le montant inscrit au *chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections* (1 072 709 €) est exact au regard d'une part de l'autorisation ministérielle de reprendre, à titre dérogatoire et exceptionnel, les excédents de la section d'investissement en section d'exploitation à hauteur de 953 428,71 € et d'autre part du montant figurant au tableau d'amortissement des subventions d'investissement (119 279,98 €).

(60) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section d'investissement présente un excédent de 753 995 € après les corrections proposées.

(61) Conformément à l'article L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, une section d'investissement comportant un excédent n'est pas considérée comme en déséquilibre.

Concernant la section d'exploitation

(62) Le montant de 71 513 € inscrit au *chapitre 66 – charges financières* est suffisant au regard des tableaux d'amortissement.

(63) Le montant de 364 528 € inscrit au *chapitre 74 – subventions d'exploitation* au titre de la subvention d'équilibre du budget principal correspond au montant figurant dans ce dernier.

(64) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

(65) La section d'exploitation se présente donc en équilibre réel à hauteur de 2 125 442 €.

6. Sur l'équilibre du budget principal

(66) Le budget primitif pour 2024 a été adopté le 15 avril 2024, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un montant de 2 641 558,18 € en section de fonctionnement et de 849 238,09 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

(67) Bien que le montant des restes à réaliser doive être porté à 260 213,06 € (soit 1 152,39 € de plus que le montant prévu au budget primitif), le montant inscrit au *chapitre 21–*

immobilisations corporelles (524 502 €) peut être maintenu, en diminuant le montant des propositions nouvelles de 1 152,39 €.

(68) Le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (308 309 €) peut être diminué de 500 € au regard des tableaux d'amortissement.

(69) Le montant inscrit au *chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections* (16 428 €) correspondant à l'amortissement d'une subvention d'investissement transféré au compte de résultat, est conforme au tableau d'amortissement du service de gestion comptable et doit donc être maintenu.

(70) Le montant inscrit au *chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves* (4 760 €) doit être porté à 6 132 € au regard des sommes attribuées au titre du fonds de compensation pour la TVA.

(71) Le montant inscrit au *compte 1068 – excédents de fonctionnement capitalisés* (259 061 €) doit être porté à 393 561 € (soit le montant total de l'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2023) au regard de la nécessité d'équilibrer la section d'investissement.

(72) Par conséquent, le montant du *chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement* (293 813 €) peut être ramené à 157 942 €.

(73) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section d'investissement se présente bien en équilibre réel après les corrections proposées, à hauteur de 836 704 €.

Concernant la section de fonctionnement

(74) Le montant inscrit au *chapitre 011 – charges à caractère général* (753 373 €) peut être diminué de 10 195 € pour être porté à 743 178 € au regard des montants déjà mandatés sur certains articles et d'une inscription non justifiée à l'article 615232.

(75) Le montant inscrit au *chapitre 65 – autres charges de gestion courante* (877 415 €) doit être porté à 942 193 € en raison principalement de la modification du montant de la contribution au syndicat intercommunal de sauvegarde du patrimoine ardennais (SISPRA) résultant de l'avis rendu par la chambre sur cet établissement le 19 juin 2024, portant la contribution de la commune à 162 355 € (au lieu des 100 029 € prévus au budget), et de la correction proposée sur la subvention d'équilibre à verser au budget annexe « hôtel-restaurant ».

(76) Le montant inscrit au *chapitre 66 – charges financières* (49 640 €) peut être diminué de 1 971 € pour être porté à 47 669 € au regard des tableaux d'amortissements des onze emprunts émergeant sur le budget principal.

(77) Le montant inscrit au *chapitre 023 – virement à la section d'investissement* peut être ramené à 157 942 €, conformément au montant proposé au chapitre 021 de la section d'investissement.

(78) Le montant inscrit au *chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes* (77 232 €) doit être ramené à 70 132 € en raison d'une part de la surévaluation des recettes encaissées par la régie du gîte communal et d'autre part d'une erreur d'imputation des droits de place (qui doivent être portés au chapitre 73).

(79) Le montant inscrit au *chapitre 73 – impôts et taxes* (199 052 €) doit être porté à 236 330 € au regard de l'imputation à ce chapitre d'une ressource fiscale indépendante des taux votés, appelée « effet du coefficient correcteur ».

(80) Le montant inscrit au *compte 731 – fiscalité locale* (817 176 €) doit être ramené à 785 724 € au regard de l'impossibilité, pour les communes de moins de 5 000 habitants, de percevoir la taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (- 30 000 €) ainsi qu'au regard des informations disponibles à la date de l'examen du présent budget par la chambre.

(81) Le montant inscrit au *chapitre 74 – dotations et participations* (836 567 €) doit être porté à 839 956 € au regard des informations disponibles à la date de l'examen du présent budget par la chambre.

(82) Le montant inscrit au *chapitre 75 – autres produits de gestion courante* (560 603 €) doit être ramené à 207 558 € en raison principalement de l'impossibilité, pour le budget annexe « eau et assainissement », service public industriel et commercial, de verser une partie de son excédent au budget général.

(83) Le montant de l'excédent de fonctionnement reporté (R002) doit être ramené à 0 € compte tenu du montant porté au compte 1068.

(84) Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section de fonctionnement présenterait un déficit de 402 170 €.

(85) Il résulte de ce qui précède que seul le budget principal de la commune de Douzy se présente, après les corrections apportées, en déséquilibre au sens de l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales, à hauteur de 402 170 € (section de fonctionnement uniquement).

SUR LES MESURES NÉCESSAIRES AU RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL

(86) Aux termes de l'article R. 1612-21 du code général des collectivités territoriales, « *les propositions de la chambre régionale des comptes, formulées conformément à l'article L. 1612-5, et tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire, portent sur des mesures dont la réalisation relève de la seule responsabilité de la collectivité ou de l'établissement public concerné* ».

(87) Le déséquilibre de la section de fonctionnement du budget principal résultant principalement de l'absence d'une recette initialement envisagée par la commune, il est proposé de rechercher l'équilibre à la fois en réduisant les dépenses et en augmentant les recettes.

Concernant la section d'investissement

(88) Au *chapitre 21 – immobilisations corporelles*, le montant inscrit (524 502 €) peut être ramené à 512 467 € au regard des seules dépenses déjà engagées ou indispensables à la sécurité des personnes et des biens.

(89) Le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (308 309 €) peut être réduit de 500 € au regard des tableaux d'amortissement.

(90) Les autres inscriptions n'appellent pas de modifications supplémentaires et le montant total des dépenses d'investissement s'élèverait ainsi à 836 704 €.

(91) S'agissant des recettes, au-delà des corrections déjà apportées, le montant du *chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement* peut encore être diminué pour être ramené à 147 407 €.

(92) Le montant total des recettes d'investissement s'élèverait ainsi à 836 704 € et la section serait en équilibre.

Concernant la section de fonctionnement

(93) Le montant inscrit au *chapitre 011 – charges à caractère général* peut être réduit pour être ramené à 703 983 €, au regard du montant le plus élevé entre les crédits consommés en 2023 ou leur moyenne au cours des trois derniers exercices.

(94) Il n'est pas possible de réduire le montant inscrit au *chapitre 012 – charges de personnel*.

(95) Le montant inscrit au *chapitre 65 – autres charges de gestion courante* peut être réduit de 1 000 € pour être ramené à 941 543 €, au regard du montant le plus élevé entre les crédits consommés en 2023 ou leur moyenne au cours des trois derniers exercices.

(96) Le montant à inscrire au *chapitre 66 – charges financières* s'élève bien à 47 669 €.

(97) Le montant inscrit au *chapitre 67 – charges spécifiques* (35 €) doit être maintenu.

(98) Le montant du *chapitre 023 – virement à la section d'investissement* peut encore être diminué pour être ramené à 145 407 €.

(99) Les autres inscriptions n'appellent pas de modifications supplémentaires et le montant total des dépenses de fonctionnement s'élèverait ainsi à 2 505 918 €.

(100) Les inscriptions relatives aux recettes de fonctionnement n'appellent pas de modifications supplémentaires et leur montant total s'élèverait ainsi à 2 156 128 €.

(101) La section de fonctionnement présenterait encore un déficit de 349 790 € que seule une augmentation de la fiscalité permettrait de résorber.

(102) Au regard de l'ampleur de la charge supplémentaire pour les contribuables en 2024, une augmentation de la fiscalité est difficilement envisageable sur le seul exercice 2024.

(103) Dans ces conditions, l'équilibre ne peut être rétabli sur le seul exercice 2024, et la chambre propose donc un plan de résorption du déficit de la section de fonctionnement courant jusqu'en 2029.

SUR LES MESURES DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE À METTRE EN ŒUVRE (2024-2029)

(104) Dans son avis du 12 juin 2023, la chambre avait proposé un plan de retour progressif à l'équilibre du budget principal et du budget annexe aérodrome sur huit ans, de 2023 à 2030, afin de résorber le déficit de la section d'exploitation du budget annexe aérodrome en 2030, terme du dernier emprunt sur ce budget. Ce plan reposait sur un financement par le budget principal pour lequel la chambre recommandait :

- en matière de dépenses, de restreindre celles d'investissement au strict nécessaire et de contrôler celles de fonctionnement ;
- d'accroître les recettes de la section d'investissement en élaborant un plan pluriannuel de cessions des immobilisations et celles de la section de fonctionnement, en augmentant la fiscalité de 50 % dès 2024, puis en maintenant les taux ainsi votés au cours des exercices suivants.

(105) Si la décision conjointe des ministres chargés du budget et des collectivités locales¹ autorisant la reprise à titre exceptionnel d'une partie de l'excédent de la section d'investissement en section d'exploitation au budget primitif 2024 a permis un retour à l'équilibre de la section

¹ En application du 3^{ème} alinéa de l'article D. 2311-14 du code général des collectivités territoriales.

d'exploitation du budget annexe aérodrome dès 2024, la chambre observe cependant que la situation financière de la commune, déjà dégradée en raison des nombreux investissements réalisés et financés par de multiples emprunts, va être aggravée à partir de 2025 par l'intégration de l'ensemble de l'actif et du passif du syndicat intercommunal de sauvegarde du patrimoine rural ardennais (SISPRa) à l'issue de la dissolution de ce dernier.

(106) Par conséquent, la chambre propose d'ajuster la trajectoire initialement proposée, en réduisant le plan de retour à l'équilibre du budget principal à six ans, de 2024 à 2029 inclus, et en s'appuyant sur les grandes orientations suivantes :

- mener une réflexion approfondie sur les missions des budgets annexes de la commune et envisager la dissolution de certains d'entre eux, en particulier le budget annexe aérodrome ;
- restreindre les dépenses d'investissement au strict nécessaire ;
- contrôler les dépenses de fonctionnement en maîtrisant les charges à caractère général, en prévoyant une augmentation des charges de personnel limitée à 2 % par an et en ajustant les financements apportés aux budgets annexes ;
- accroître les recettes :
 - de la section d'investissement en élaborant un plan pluriannuel de cessions des immobilisations les moins rentables ;
 - de la section de fonctionnement, en augmentant la fiscalité de 50 % dès 2024, comme la chambre l'avait déjà préconisé en 2023, puis en augmentant encore les taux ainsi votés de 25 % en 2025, avec maintien de cette fiscalité au cours des exercices suivants.

(107) Dès 2024, il convient donc d'augmenter les taux de taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties ainsi que de la taxe d'habitation dans les proportions indiquées dans le tableau ci-dessous (compte tenu de l'application de la variation proportionnelle des taux).

	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non-bâti	Taxe d'habitation	TOTAL
Taux 2023	44,24 %	32,35 %	25,67 %	
Taux 2024 votés	48,44 %	35,42 %	28,11 %	
Produit résultant des taux votés	738 710	31 170	14 645	784 525
Taux préconisés pour l'exercice 2024	66,36 %	48,53 %	38,51 %	
Produit résultant des taux préconisés	1 011 990	42 706	20 064	1 074 760
Taux nécessaires à l'équilibre du budget 2024	70,03 %	51,21 %	40,64 %	
Taux plafonds (2024)	115,44 %	118,83 %	57,59 %	

(108) Le plan de redressement proposé pour les exercices 2024 à 2029, détaillé par chapitre, est présenté en annexe 2 du présent avis.

PAR CES MOTIFS

- Article 1** **DÉCLARE** recevable la saisine du préfet des Ardennes au titre de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;
- Article 2** **CONSTATE** que le budget primitif du budget principal de la commune de Douzy n'a pas été adopté en équilibre réel au sens de l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales ;
- Article 3** **INVITE** le conseil municipal à modifier le montant des restes à réaliser inscrits au budget primitif du budget annexe « eau » ;
- Article 4** **PROPOSE** d'apporter au budget principal et aux budgets annexes les modifications consignées aux tableaux figurant en annexe 1 du présent avis ;
- Article 5** **DEMANDE** au conseil municipal de prendre, dans le délai d'un mois à compter de la communication du présent avis, une nouvelle délibération rectifiant le budget initial conformément aux dispositions de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'une nouvelle délibération relative aux taux de fiscalité directe ;
- Article 6** **PROPOSE** à la commune de Douzy, un plan de redressement de l'équilibre budgétaire sur 6 ans, soit de 2024 à 2029, conformément aux tableaux figurant en annexe 2 du présent avis lesquels présentent une section de fonctionnement du budget principal en déséquilibre pour chacun des exercices 2024 à 2028 et qui prévoit à titre principal :
- une limitation des dépenses d'investissement et de fonctionnement au strict nécessaire, en maîtrisant notamment les charges de personnel et de gestion courante ;
 - une augmentation des ressources, à commencer par une nouvelle hausse de la fiscalité dès 2024, l'élaboration d'un plan pluriannuel de cessions et l'augmentation des produits de gestion courante.
- Article 7** **RAPPELLE** au maire de la commune de Douzy qu'en application des dispositions de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit être tenu informé, dès sa plus proche réunion, de l'avis rendu par la chambre et que, sans attendre cette réunion de l'assemblée délibérante, l'avis formulé par la chambre régionale des comptes et l'arrêté pris par le représentant de l'État font l'objet d'une publicité immédiate.
- Article 8** **DIT** que le présent avis sera notifié au préfet des Ardennes et au maire de la commune de Douzy.
- Copie en sera adressée au responsable du service de gestion comptable de Charleville Mézières - Sedan et au directeur départemental des finances publiques des Ardennes.

Fait et délibéré à Metz, en la chambre régionale des comptes Grand Est, le 4 juillet 2024.

La présidente de séance,

Signé

Sophie PISTONE

Collationné, certifié conforme à la minute déposée au greffe,
de la chambre régionale des comptes Grand Est, par moi
À Metz, le 17 juillet 2024



Patrick GRATESAC, secrétaire général

Annexe n° 1. PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2024

Tableau 1 : Budget annexe « eau et assainissement »

Section d'investissement

Chap.	Dépense	Budget voté	Proposition	Différence
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	31 613 €	32 390 €	777 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		31 613 €	32 390 €	777 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	68 787 €	68 787 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		68 787 €	68 787 €	0 €
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		100 400 €	101 177 €	777 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	10 646 €	10 646 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 646 €	10 646 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		111 046 €	111 823 €	777 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	4 965 €	4 965 €	0 €
106	Réserves	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		4 965 €	4 965 €	0 €
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		4 965 €	4 965 €	0 €
021	Virement de la section d'exploitation	3 533 €	4 310 €	777 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	61 391 €	61 391 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		64 924 €	65 701 €	777 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	41 157 €	41 157 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		111 046 €	111 823 €	777 €

Section d'exploitation

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	117 411 €	117 411 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion des services		117 411 €	117 411 €	0 €
66	Charges financières	11 211 €	11 211 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	360 000 €	0 €	- 360 000 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		488 622 €	128 622 €	- 360 000 €
023	Virement à la section d'investissement	3 533 €	4 310 €	777 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	61 391 €	61 391 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		64 924 €	65 701 €	777 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		553 547 €	194 323 €	- 359 223 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 €	1 500 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	213 185 €	213 185 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		214 685 €	214 685 €	0 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		214 685 €	214 685 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 646 €	10 646 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 646 €	10 646 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	328 216 €	328 216 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		553 547 €	553 547 €	0 €

Source : CRC Grand Est- ANAFI budgétaire

Tableau 2 : Détail des propositions du budget annexe « eau et assainissement »

Article	Exploitation - Dépenses	Montant
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 200,00
61523	Réseaux	116 211,00
011	Charges à caractère général	117 411,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 845,00
66112	Intérêts -Rattachement des ICNE	366,00
66	Charges financières	11 211,00
023	Virement à la section d'investissement	4 310,00
023	Virement à la section d'investissement	4 310,00
Article	Exploitation - Recettes	Montant
70128	Autres taxes et redevances	1 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	213 185,00
75	Autres produits de gestion courante	213 185,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 646,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 646,00
002	Résultat reporté ou anticipé	328 216,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	328 216,00
Article	Investissement - Dépenses	Montant
2315	Installations, matériel et outillage techniques	32 390,00
23	Immobilisations en cours	32 390,00
1641	Emprunts en euro	68 787,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 787,00
Article	Investissement - Recettes	Montant
10222	FCTVA	4 965,00
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	4 965,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 310,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 310,00
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	41 157,00
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	41 157,00

Source : CRC Grand Est- ANAFI budgétaire

Tableau 3 : Budget annexe « hôtel restaurant »

Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	103 309 €	103 309 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		103 309 €	103 309 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		103 309 €	103 309 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 763 €	106 763 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		210 072 €	210 072 €	0 €
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	106 763 €	106 763 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		106 763 €	106 763 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		106 763 €	106 763 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	103 309 €	103 309 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		103 309 €	103 309 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		210 072 €	210 072 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	4 000 €	5 500 €	1 500 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		4 000 €	5 500 €	1 500 €
66	Charges financières	24 065 €	24 065 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 065 €	29 565 €	1 500 €
023	Virement à la section d'investissement	103 309 €	103 309 €	- 0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		103 309 €	103 309 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		131 374 €	132 874 €	1 500 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	51 411 €	52 911 €	1 500 €
75	Autres produits de gestion courante	79 744 €	79 744 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		131 155 €	132 655 €	1 500 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		131 155 €	132 655 €	1 500 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	219 €	219 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		131 374 €	132 874 €	1 500 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 4 : Détail des propositions budget annexe « hôtel restaurant »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
615228	Autres bâtiments	4 500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00
011	Charges à caractère général	5 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 065,00
66	Charges financières	24 065,00
023	Virement à la section d'investissement	103 309,00
023	Virement à la section d'investissement	103 309,00
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7488	Autres attributions et participations	52 911,00
74	Dotations et participations	52 911,00
752	Revenus des immeubles	79 744,00
75	Autres produits de gestion courante	79 744,00
002	Résultat reporté ou anticipé	219,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	219,00
Article	Investissement - Dépenses	Montant
1641	Emprunts en euros	103 309,34
16	Emprunts et dettes assimilées	103 309,34
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 763,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 763,00
Article	Investissement - Recettes	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	106 763,00
1068	Excédent de fonct. capitalisés	106 763,00
021	Virement de la section de fonctionnement	103 309,00
021	Virement de la section de fonctionnement	103 309,00

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 5 : Budget annexe « immeuble d'activités économiques »

Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	36 987 €	36 987 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		36 987 €	36 987 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		36 987 €	36 987 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 946 €	106 946 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		143 933 €	143 933 €	0 €
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	106 946 €	106 946 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		106 946 €	106 946 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		106 946 €	106 946 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	36 987 €	36 987 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		36 987 €	36 987 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		143 933 €	143 933 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	12 480 €	12 480 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	38 344 €	39 297 €	953 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		50 824 €	51 777 €	953 €
66	Charges financières	8 078 €	8 078 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		58 902 €	59 855 €	953 €
023	Virement à la section d'investissement	36 987 €	36 987 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		36 987 €	36 987 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		95 889 €	96 842 €	953 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	82 046 €	82 999 €	953 €
Total des recettes de gestion courante		82 046 €	82 999 €	953 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		82 046 €	82 999 €	953 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	13 843 €	13 843 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		95 889 €	96 842 €	953 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 6 : Détail des propositions du budget annexe « IAE »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
60611	Eau et assainissement	1 750,00
60612	Énergie - Électricité	2 060,00
60613	Chauffage urbain	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	3 750,00
615221	Bâtiments publics	500,00
615228	Autres bâtiments	450,00
61558	Autres biens mobiliers	900,00
6156	Maintenance	200,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	370,00
011	Charges à caractère général	12 480,00
65888	Autres	50,00
65822	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	39 247,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	39 297,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 078,22
66	Charges financières	8 078,22
023	Virement à la section d'investissement	36 987,00
023	Virement à la section d'investissement	36 987,00
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
752	Revenus des immeubles	75 044,00
75888	Autres produits divers de gestion courante	7 955,00
75	Autres produits de gestion courante	82 999,00
002	Résultat reporté ou anticipé	13 843,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	13 843,00
Article	Investissement - Dépenses	Montant
1641	Emprunts en euros	36 987,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 987,00
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 946,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	106 946,00
Article	Investissement - Recettes	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	106 946,00
1068	Excédent de fonct. capitalisés	106 946,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 987,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 987,00

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 7 : Budget annexe « lotissement écoquartier »

Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	163 499 €	163 499 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		163 499 €	163 499 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		163 499 €	163 499 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	532 518 €	532 518 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		532 518 €	532 518 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		696 017 €	696 017 €	0 €
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	694 945 €	694 945 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		694 945 €	694 945 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 071 €	1 071 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		696 017 €	696 017 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	0 €	0 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	50 €	0 €	- 50 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		50 €	0 €	- 50 €
66	Charges financières	23 317 €	23 317 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 367 €	23 317 €	- 50 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	694 945 €	694 945 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	23 317 €	23 317 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		718 262 €	718 262 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	958 €	958 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		742 587 €	742 537 €	- 50 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	186 752 €	186 752 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		186 752 €	186 752 €	0 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		186 752 €	186 752 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	532 518 €	532 518 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	23 317 €	23 317 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		555 834 €	555 835 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		742 587 €	742 587 €	0 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 8 : Détail des propositions du budget annexe « lotissement écoquartier »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 316,55
66	Charges financières	23 316,55
002	Résultat reporté ou anticipé	958,42
D002	Résultat reporté ou anticipé	958,42
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7488	Autres attributions et participations	186 752,24
74	Dotations et participations	186 752,24
000	Opérat° ordre intérieur de la section	23 316,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	23 316,55
Article	Investissement - Dépenses	Montant
1641	Emprunts en euros	163 499,00
16	Emprunts et dettes assimilées	163 499,00
Article	Investissement - Recettes	Montant
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 071,42
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 071,42

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 9 : Budget annexe « aérodrome »

Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	60 000 €	60 000 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		60 000 €	60 000 €	0 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	358 274 €	333 284 €	- 24 990 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		358 274 €	333 284 €	- 24 990 €
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		418 274 €	393 284 €	- 24 990 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 072 709 €	1 072 709 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 072 709 €	1 072 709 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		1 490 983 €	1 465 993 €	- 24 990 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €	0 €	0 €
106	Réserves	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	197 384 €	197 384 €	0 €
Total des recettes financières		197 384 €	197 384 €	0 €
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		197 384 €	197 384 €	0 €
021	Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	101 488 €	101 488 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		101 488 €	101 488 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 921 116 €	1 921 116 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 219 988 €	2 219 988 €	0 €

Section d'exploitation

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	47 620 €	47 620 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion des services		47 620 €	47 620 €	0 €
66	Charges financières	71 513 €	71 513 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	9 304 €	9 304 €	0 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		128 437 €	128 437 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	101 488 €	101 488 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		101 488 €	101 488 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	1 895 517 €	1 895 517 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		2 125 442 €	2 125 442 €	0 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 800 €	120 800 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	364 528 €	364 528 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	567 406 €	567 406 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		1 052 734 €	1 052 734 €	0 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		1 052 734 €	1 052 734 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 072 709 €	1 072 709 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 072 709 €	1 072 709 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		2 125 442 €	2 125 442 €	0 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 10 : Détail des propositions du budget annexe « aérodrome »

Article	Exploitation - Dépenses	Montant
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	23 900,00
61521	Bâtiments publics	10 000,00
61528	Autres	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6226	Honoraires	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	220,00
011	Charges à caractère général	47 620,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 513,09
66	Charges financières	71 513,09
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 304,00
67	Charges exceptionnelles	9 304,00
002	Résultat reporté ou anticipé	1 895 517,17
D002	Résultat reporté ou anticipé	1 895 517,17
Article	Exploitation - Recettes	Montant
703	Ventes de produits résiduels	8 700,00
7088	Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements, ...)	112 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 800,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	364 527,61
74	Subventions d'exploitation	364 527,61
752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles	112 605,96
7588	Autres	454 800,00
75	Autres produits de gestion courante	567 405,96
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	119 279,98
778	Autres produits exceptionnels	953 428,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 072 708,69
Article	Investissement - Dépenses	Montant
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers ¹	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00
1641	Emprunts en euro	330 833,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 450,25
16	Emprunts et dettes assimilées	333 283,94
13911	État et établissements nationaux	65 523,65
13912	Régions	26 209,00
13913	Départements	19 642,33
13918	Autres	7 905,00
1068	Autres réserves	953 428,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 072 708,69
Article	Investissement - Recettes	Montant
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	197 384,00
27	Autres immobilisations financières	197 384,00
28031	Frais d'études	84 688,00
28131	Bâtiments	10,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 427,00
28138	Autres constructions	6 293,00
28188	Autres	9 070,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	101 488,00
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 921 115,76
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 921 115,76

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 11 : Budget principal

Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	524 502 €	512 467 €	- 12 035 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		524 502 €	512 467 €	- 12 035 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	308 309 €	307 809 €	- 500 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		308 309 €	307 809 €	- 500 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		832 810 €	820 276 €	- 12 535 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428 €	16 428 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 428 €	16 428 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		849 238 €	836 704 €	- 12 535 €
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 760 €	6 132 €	1 372 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	259 061 €	393 561 €	134 500 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	338 €	338 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000 €	130 000 €	0 €
Total des recettes financières		394 159 €	530 031 €	135 872 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		394 159 €	530 031 €	135 872 €
021	Virement de la section de fonctionnement	293 813 €	145 407 €	- 148 406 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €	8 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		301 813 €	153 407 €	- 148 406 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	153 266 €	153 266 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		849 238 €	836 704 €	- 12 534 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	753 373 €	703 983 €	- 49 390 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	659 263 €	659 263 €	0 €
014	Atténuation de produits	19 €	19 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	877 415 €	941 543 €	64 128 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		2 290 070 €	2 304 808 €	14 738 €
66	Charges financières	49 640 €	47 669 €	- 1 971 €
67	Charges spécifiques	35 €	35 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 339 745 €	2 352 512 €	12 766 €
023	Virement à la section d'investissement	293 813 €	145 407 €	- 148 406 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €	8 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		301 813 €	153 407 €	- 148 406 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		2 641 558 €	2 505 919 €	- 135 640 €
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	77 232 €	70 132 €	- 7 100 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	199 052 €	236 418 €	37 366 €
731	Fiscalité locale	817 176 €	1 075 960 €	258 784 €
74	Dotations et participations	836 567 €	839 956 €	3 389 €
75	Autres produits de gestion courante	560 603 €	207 558 €	- 353 045 €
Total des recettes de gestion courante		2 490 630 €	2 430 024 €	- 60 605 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 490 630 €	2 430 024 €	- 60 605 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428 €	16 428 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 428 €	16 428 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	134 500 €	0 €	- 134 500 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		2 641 558 €	2 446 452 €	- 195 106 €
Résultat prévisionnel		0 €	-59 467 €	- 59 467 €

Tableau 12 : Détail des propositions du budget principal

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
60611	Eau et assainissement	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	160 000,00
60613	Chauffage urbain	90 000,00
60622	Carburants	5 000,00
60623	Alimentation	585,00
60624	Produits de traitement	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures.	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	100 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	118,00
61521	Terrains	2 215,00
615221	Bâtiments publics	6 576,50
615228	Autres bâtiments	9 000,00
615231	Voiries	35 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00
6156	Maintenance	25 000,00
6161	Multirisques	2 299,00
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	14 053,00
6168	Autres	2 760,00
617	Études et recherches	500,00
618	Divers	291,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	25 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	10 000,00
624	Transports de biens et transports collectifs	1 500,00
625	Déplacements et missions	10 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	13 200,00
627	Services bancaires et assimilés.	5,00
6281	Concours divers (cotisations...)	8 000,00
6282	Frais de gardiennage	600,00
62878	À des tiers	12 000,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).	75 280,00
011	Charges à caractère général	703 982,50
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	13 470,00
6411	Personnel titulaire	338 550,00
6413	Personnel non titulaire	93 000,00
6450	Non trouvé	202 213,00
6470	Non trouvé	12 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	659 263,00
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	19,00
014	Atténuation de produits	19,00
65132	Prix	500,00
65188	Non trouvé	300,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 200,00
65315	Formation	1 300,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	52,00

6553	Service d'incendie	57 893,00
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	162 355,00
65568	Autres contributions	1 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 150,00
65736211	Budgets annexes et régies à caractère administratif non dotés de la personnalité morale	604 191,00
6574	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	22 500,00
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	6 000,00
65888	Autres	2,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	941 543,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 668,54
66	Charges financières	47 668,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35,00
67	Charges spécifiques	35,00
023	Virement à la section d'investissement	145 407,00
023	Virement à la section d'investissement	145 407,00

Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7028	Autres produits	100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	2 032,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	5 000,00
70873	par les C.C.A.S./C.I.A.S	60 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	70 132,00
73211	Attribution de compensation	147 616,00
73221	FNGIR	21 436,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants	30 000,00
7381	Non trouvé	37 366,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	236 418,00
73111	Impôts directs locaux	1 074 760,00
73154	Droits de place	1 200,00
731	Fiscalité locale	1 075 960,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	255 139,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	392 200,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	75 235,00
742	Dotations aux élus locaux	293,00
744	FCTVA	899,46
7478	Autres organismes	16 528,00
74833	État – Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	64 462,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	35 200,00
74	Dotations et participations	839 956,46
752	Revenus des immeubles	156 550,00
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 600,00
75821	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	39 297,00
75888	Autres produits divers de gestion courante	10 111,00
75	Autres produits de gestion courante	207 558,00

Article	Investissement - Dépenses	Montant
2112	Terrains de voirie	13 543,00
2131	Bâtiments publics	137 000,00
2132	Bâtiments privés	29 000,00
2138	Autres constructions	13 714,00
21538	Autres réseaux	4 472,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	283 707,00
2183	Matériel informatique	2 800,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000,00
2188	Autres	3 231,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	512 467,00
1641	Emprunts en euros	306 808,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	307 808,57
Article	Investissement - Recettes	Montant
10222	F.C.T.V.A.	6 131,50
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 131,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	393 561,02
1068	Excédent de fonct. capitalisés	393 561,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	338,00
16	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	338,00
024	Non trouvé	130 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	145 407,00
021	Virement de la section de fonctionnement	145 407,00
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	153 266,00
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	153 266,00

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Annexe n° 2. PROPOSITION DE PLAN DE REDRESSEMENT

Tableau 1 : Budget principal

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Dépenses	2024	2025	2026	2027	2028	2029
21	Immobilisations corporelles	512 467	51 500	51 500	51 500	51 500	51 500
Total des dépenses d'équipement		512 467	51 500	51 500	51 500	51 500	51 500
16	Emprunts et dettes assimilées	307 809	429 689	303 199	282 518	292 081	174 174
Total des dépenses financières		307 809	429 689	303 199	282 518	292 081	174 174
Total des dépenses réelles d'investissement		820 276	481 189	354 699	334 018	343 581	225 674
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428	0	0	0	0	0
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 428	0	0	0	0	0
TOTAL		836 704	481 189	354 699	334 018	343 581	225 674
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0					
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		836 704	481 189	354 699	334 018	343 581	225 674

Source : CRC Grand Est

Section d'investissement – recettes

Chap.	Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Total des recettes d'équipement		0	0	0	0	0	0
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 132	616	616	616	616	616
1068	Excédent de fonct. capitalisés	393 561	0	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	338	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	130 000					
Total des recettes financières		530 031	616	616	616	616	616
Total des recettes réelles d'investissement		530 031	616	616	616	616	616
021	Virement de la section de fonctionnement	145 407	472 573	346 083	333 401	342 964	225 058
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000	8 000	8 000	0	0	0
Total des recettes d'ordre d'investissement		153 407	480 573	354 083	333 401	342 964	225 058
TOTAL		683 438	481 189	354 699	334 017	343 580	225 674
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	153 266					
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		836 704	481 189	354 699	334 017	343 580	225 674
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0	0	0	0	0	0

Source : CRC Grand Est

Section de fonctionnement – dépenses

Chap.	Dépenses	2024	2025	2026	2027	2028	2029
011	Charges à caractère général	703 983	745 000	745 000	745 000	745 000	745 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	659 263	672 448	685 897	699 615	713 607	727 880
014	Atténuation de produits	19	20	20	20	20	20
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	941 543	789 528	789 528	789 528	599 528	301 134
	<i>dépenses</i>						
65		117 104	117 000	117 000	117 000	117 000	117 000
	<i>SDIS</i>	57 893	58 000	58 000	58 000	58 000	58 000
	<i>SISPR</i>	162 355	0	0	0	0	0
	<i>BA IAE</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>BA hôtel</i>	52 911	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
	<i>BA loti</i>	186 752	190 000	190 000	190 000		
	<i>BA aérodrom</i>	364 528	364 528	364 528	364 528	364 528	66 134
	<i>BA eau</i>	0	0	0	0	0	0
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses de gestion courante		2 304 808	2 206 996	2 220 445	2 234 163	2 058 155	1 774 034
66	Charges financières	47 669	50 500	39 152	28 929	18 415	8 929
67	Charges exceptionnelles	35	0	0	0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		47 704	50 500	39 152	28 929	18 415	8 929
023	Virement à la section d'investissement	145 407	472 573	346 083	333 401	342 964	225 058
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000	8 000	8 000	0	0	0
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		153 407	480 573	354 083	333 401	342 964	225 058
TOTAL		2 505 919	2 738 069	2 613 680	2 596 494	2 419 535	2 008 020
D002	Résultat reporté ou anticipé		59 467	246 747	308 798	352 820	219 040
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		2 505 919	2 797 536	2 860 427	2 905 291	2 772 354	2 227 061

Source : CRC Grand Est

Section de fonctionnement – recettes

Chap.	Recettes	2024	2025	2026	2027	2028	2029
70	Produits des services, du domaine et ventes...	70 132	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000
73	Impôts et taxes	1 312 378	1 491 493	1 491 493	1 491 493	1 491 493	1 312 378
74	Dotations et participations	839 956	840 796	841 637	842 478	843 321	844 164
75	Autres produits de gestion courante	207 558	199 500	199 500	199 500	199 500	199 500
Total des recettes de gestion courante		2 430 024	2 550 789	2 551 630	2 552 471	2 553 314	2 375 042
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 430 024	2 550 789	2 551 630	2 552 471	2 553 314	2 375 042
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 428	0	0	0	0	0
TOTAL		2 446 452	2 550 789	2 551 630	2 552 471	2 553 314	2 375 042
R002	Résultat reporté ou anticipé	0					
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		2 446 452	2 550 789	2 551 630	2 552 471	2 553 314	2 375 042
SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		- 59 467	- 246 747	- 308 797	- 352 820	- 219 040	147 981

Source : CRC Grand Est